

COMMUNE DE WESTHALTEN
Haut-Rhin

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE WESTHALTEN
SEANCE ORDINAIRE DU 6 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le six février à vingt heures, le Conseil Municipal de Westhalten s'est réuni en séance ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Nathalie LALLEMAND.

Présents :

Les Adjointes : BURGENATH Mikaël, DOMON Dominique.

Les Conseillers : BASS Philippe, SCHATZ Frédéric, KEPFER Laure, SPECKER David LANG Anne-Michèle CLAUDEL Olivier, KUNTZ Aurore, ZWINGELSTEIN Loïc.

Excusés :

GRIMM Bernard, BOEGLIN Eric, BOHRER Jacky.

Assiste à la séance:

WUCHER Patrice, Secrétaire de mairie

ORDRE DU JOUR:

1. Actes réglementaires et administratifs :

1.1. Désignation d'un secrétaire de séance

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023.

2. Actes financiers :

2.1 Point sur le Groupement

3. Actes relatifs au personnel :

3.1. Remplacement de l'agent Julien BOOG

3.2. Situation sur la procédure de remplacement du poste de secrétaire de mairie

3.3. Retraite de Madame Evelyne FORNY

4. Travaux :

4.1. Situation sur les travaux dans la salle dimière

4.2. Situation sur les travaux avec Vialis et Rosace (Bollenberg et rue des Saules)

4.3 Point sur la déclaration des puits domestiques

4.4. Rue des Vergers

4.5. Compteurs « intelligents » Suez

5. Informations et divers :

5.1. Situation des permis et des déclarations d'intention d'aliéner

5.2 Délégation de signature pour le CU 068 364 24 B 1003 et CU 068 364 24 B 2005

POINT 1. Actes réglementaires et administratifs:

Suite à l'envoi de l'ordre du jour, chaque membre confirme avoir bien réceptionné ledit document par courriel et selon l'article 3 de la Charte de l'Elu Local, Madame le Maire interroge l'assemblée en posant la question suivante :

Est-ce que l'un d'entre nous estime faire face à une situation potentielle de conflit d'intérêt, directement ou indirectement, dans un des points figurant à l'ordre du jour ?

Remarque : néant.

1.1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme le Maire propose, conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, de désigner M. Wucher Patrice, secrétaire de mairie, en qualité de secrétaire de séance.

Après délibération, le Conseil municipal désigne M. Wucher Patrice en qualité de secrétaire de séance du Conseil municipal.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023

Après lecture, le procès verbal de la séance du 18 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité et signé par Mme le Maire et le secrétaire de séance.

POINT 2. Actes financiers:**2.1 Point sur le Groupement**

Arrivées de Loïc ZWINGELSTEIN, de Laure KEPFER et d'Aurore KUNTZ.

Madame le Maire informe l'assemblée :

- du courrier transmis par Maitre Carine WAHL Avocat de Monsieur Sylvain INDRI, la réponse par courriel de la Commune
- du courriel transmis à Madame DEFFONTAINES (comptable de la Trésorerie Hospitalière) remplaçante de Monsieur VASSELON, retraité depuis fin 2023.

Les deux courriers sont projetés lors de la séance.

POINT 3. Actes relatifs au personnel:**3.1. Remplacement de l'agent Julien BOOG**

Suite à une démission datée du 18 décembre 2023, le poste d'agent technique sera vacant à partir du 18 mars 2024.

Une déclaration d'embauche a été mise en ligne le 18/12/2023 sur le site du centre de gestion avec fin de dépôt des candidatures au 20/01/2024 (diffusion de 32 jours). Une diffusion sur PanneauPocket a été faite concomitamment.

Monsieur Dominique DOMON fait le point sur le dossier en cours et propose au Conseil Municipal la démarche suivante :

- suite à l'offre d'emploi publiée en ligne, nous avons reçu 8 déclarations de candidature. Les entretiens ont été programmés dès le 27 janvier 2024, 1 candidat s'est désisté et 7 candidats se sont présentés lors des entretiens préalables à l'embauche
- suite à l'arrêt de travail de Julien Boog, il nous a paru opportun d'embaucher, avec contrat, durant 10 jours Lilian Djeribi à valeur de test (après renseignements pris par Mme le Maire auprès des services techniques de la ville de Rouffach où ce jeune a effectué qq jobs d'été)
- sur l'ensemble des candidats, 3 ont retenu toute notre attention.
- nous vous proposons de valider la candidature de Lilian DJERIBI en CDD dans un premier temps, de manière à pouvoir pérenniser sereinement cette embauche.
- Le conseil décide à l'unanimité d'embaucher M. Lilian DJERIBI, pendant douze mois, en CDD, à partir du 12 février 2024, à raison de 35 heures par semaine.

3.2. Situation sur la procédure de remplacement du poste de secrétaire de mairie

Monsieur Dominique DOMON fait le point sur la démarche en cours et communique le calendrier prévisionnel du recrutement.

- suite à l'offre d'emploi publiée en ligne, nous avons reçu 19 déclarations de candidature. 9 entretiens ont été programmés dès le 12 janvier 2024. Nous avons éliminé 10 candidatures en prenant soin de les remercier d'avoir postulé. Nous enclencherons un CM dans la foulée le lundi 4 mars 20h afin de vous faire part des postulants ayant retenu notre attention. Nous souhaitons, comme préconisé également par Patrice, un tuilage de 6 à 8 mois, en fonction de la disponibilité de la personne retenue (avec généralement un préavis de 3 mois sauf arrangement avec la collectivité d'affectation)

3.3. Retraite de Madame Evelyne FORNY

Nous avons demandé un courrier manuscrit à Madame Evelyne FORNY, agent communal en charge du périscolaire et de l'entretien des espaces communaux (mairie, dimière salle haute des cadichons, WC publics), afin de connaître la date approximative de son départ.

Reste à évaluer le reliquat de ses congés, de son compte épargne temps (qui a dû faire l'objet d'un rattrapage pour un enregistrement en bonne et due forme) pour que notre collectivité puisse gérer au mieux le recrutement d'un nouvel agent. Il s'agira d'effectuer une ouverture du poste, bien que nous ayons déjà une candidate potentielle.

La date annoncée est celle du 01/10/2024 afin de terminer l'année scolaire. Un tuilage sera mis en place à une date ultérieure.

POINT 4. Travaux:

4.1. Situation sur les travaux dans la salle dimière

Madame le Maire fait le point sur les travaux dans la salle dimière.

Les entreprises Chauffage Kaiser et Menuiserie Otter vont se mettre en relation afin de coordonner les chantiers et optimiser les travaux (boiseries) et le délai d'intervention. Le Club de Rencontre est d'ores et déjà informé, un petit groupe de jeunes (Théo baptiste Charles) ira les aider à vider les armoires pour permettre la pose de la chaudière murale (qui produira également de l'eau chaude)

Les fermetures (bois de chêne) sont déjà fabriquées, la lasure sera faite sous quinzaine, le seuil de la porte sera réduit d'un niveau pour une meilleure pose de la porte et une accessibilité à la salle qui en sera facilitée. Une solution de pente douce sera envisagée à court terme (avant d'intégrer des travaux plus qualitatifs au chantier fontaine via un tailleur de pierres)

4.2. Situation sur les travaux avec Vialis et Rosace (Bollenberg et rue des Saules)

Madame le Maire fait le point sur les travaux avec Vialis et Rosace (Bollenberg et rue des Saules)

4.3. Point sur la déclaration des puits domestiques

Madame le Maire fait le point sur la déclaration des puits domestiques (de moins de 1.000 m³ d'eau) qui ne sont pas taxés au titre de la Taxe Foncière comme vu avec l'autorité compétente (Madame ABT DDT Colmar Service des Eaux). Mais ils doivent faire l'objet d'un recensement (ARS question de salubrité publique pour le bien des personnes et des animaux).

4.4. Rue des Vergers

La société Tradec va effectuer des travaux de pose du regard dessableur dans l'angle de la rue des Vergers (cf document projeté). Ces travaux auront un coût de 4.980,00 € H.T.

4.5. Compteurs « intelligents » Suez

Cf document projeté, qui une fois signé par Suez sera diffusé à la population sur PanneauPocket puis via le Westpost.

POINT 5. Informations et divers:

5.1. Situation des permis et des déclarations d'intention d'aliéner

Madame le Maire a effectué un compte rendu de la situation des récents permis de construire et des déclarations d'intention d'aliéner.

5.2 Délégation de signature pour le CU 068 364 24 B 1003 et CU 068 364 24 B 2005

Le conseil municipal donne délégation à Monsieur Mikael BURGENTH, 1^{er} adjoint au maire, pour signer la demande de certificat d'urbanisme d'information n°0683642B1003 déposé le 18 janvier 2024 par Madame Nathalie LALLEMAND et la demande de certificat d'urbanisme opérationnel n°0683642B1005 déposé le 27 janvier 2024 par Madame Nathalie LALLEMAND.

5.3. Point sur le périscolaire :

Deux inspections ont eu lieu au périscolaire :

- la première, inopinée, le 20/11/23 par Jeunesse et Sports. Des manques administratifs ont été relevés, nous y pallierons au mieux. Des reproches sur le fonctionnement ont aussi été formulés, pour l'essentiel liés à l'absence de directeur sur le site. Ce point sera rectifié dès la rentrée, après reprise de la compétence par la COMCOM.
- La seconde, programmée, les 5 et 6 février 2024 par la CAF. La comptabilité a pu être vérifiée mais deux points sont à corriger : la conservation des archives incluant le suivi individuel des gardes, et l'élaboration d'une grille entièrement modulée en fonction du QF. Dans l'idéal, cette grille devrait être rétroactive au 01/01/24, voire au 01/01/23 pour que la totalité des subventions soit attribuée. Une proposition sera faite au CM lors de sa séance du 04/03/24.

La séance est levée à 21h15.

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la Commune de Westhalten de la séance du 6 février 2024

1. Actes réglementaires et administratifs :

- 1.1. Désignation d'un secrétaire de séance
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023.

2. Actes financiers :

- 2.1 Point sur le Groupement

3. Actes relatifs au personnel :

- 3.1. Remplacement de l'agent Julien BOOG
- 3.2. Situation sur la procédure de remplacement du poste de secrétaire de mairie
- 3.3. Retraite de Madame Evelyne FORNY

4. Travaux :

- 4.1. Situation sur les travaux dans la salle dimêère
- 4.2. Situation sur les travaux avec Vialis et Rosace (Bollenberg et rue des Saules)
- 4.3 Point sur la déclaration des puits domestiques
- 4.4. Rue des Vergers
- 4.5. Compteurs « intelligents » Suez

5. Informations et divers :

- 5.1. Situation des permis et des déclarations d'intention d'aliéner
- 5.2 Délégation de signature pour le CU 068 364 24 B 1003 et CU 068 364 24 B 2005

Le Maire
Nathalie LALLEMAND

Le Secrétaire
Patrice WUCHER